

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



*Au service
des peuples
et des nations*

Date : 17/06/2019

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) NATIONAL(E) CHARGÉ(E) DE L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE NATIONALE DE COMMUNICATION INCLUSIVE POUR LES NDC DE CÔTE D'IVOIRE, ACCOMPAGNÉE D'UN PLAN D'ACTIONS

Numéro du projet : CIV 10-00112399 NDC Support Programme en Côte d'Ivoire

Durée du contrat/services (si applicable) : 45 jours ouvrables y compris la période de rédaction du rapport.

Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessous ou par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org au plus tard le **28 Juin à 13h00**. L'offre comprendra un CV, une proposition technique et une proposition financière, placées sous plis scellés distincts, et devra nous parvenir à l'adresse suivante :

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio
01 BP 1747 ABIDJAN 01
COTE D'IVOIRE**

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, votre offre sera rejetée.

[Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (50 points)
2. Plan de travail (10 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (40 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation énoncés au point XII. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70 points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière : les propositions financières seront cotées sur 30 points.

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.

Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	50					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée dans les questions liées au changement climatique	20					
1.3	Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la formulation de projets selon la finance climatique	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
Total		50					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
	Total	10					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
2.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
2.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15					
2.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
2.4	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
	Total	40					



PROGRAMME NATIONAL CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

Projet : CIV10-000112399 "NDC Support Programme en Côte d'Ivoire"

Recrutement d'un(e) consultant(e) national(e) chargé(e) de l'élaboration d'une stratégie nationale de communication inclusive pour les NDC de Côte d'Ivoire, accompagnée d'un plan d'actions

Termes de référence

DESCRIPTION DU PROJET

La Côte d'Ivoire, à l'instar de la majorité des pays en développement, est très vulnérable aux impacts des changements climatiques. Le pays est exposé à l'érosion côtière au niveau de son littoral. L'extrême Nord qui fait frontière avec le Mali et le Burkina porte déjà les stigmates de la désertification. La couverture forestière est passée de 37% en 1960 à moins de 14% en 2010. Le taux de déforestation moyen est passé de 1,5%/an entre 1900 et 1980 à près de 3,5%/an entre 1980 et 2008. Cette perte de forêt est principalement due à une agriculture extensive pilier de son économie qui contribue à près d'un quart (1/4) au Produit Intérieur Brut (PIB) et emploie les deux tiers (2/3) de la population active. Le pays est le premier producteur et exportateur mondial de cacao, représentant près de 40% des revenus d'exportation.

Conformément à l'Accord de Paris, la Côte d'Ivoire a soumis ses Contributions Déterminées au niveau National (NDC), avec des objectifs de réduction des émissions de GES de 28% à l'horizon 2030. Cependant, la mise en œuvre de ses NDC rencontre plusieurs défis majeurs parmi lesquels le renforcement du cadre de transparence, ainsi que la nécessité d'explorer toutes les options pour rehausser les efforts de réduction dans les futurs NDC, en impliquant davantage le secteur privé. Ces défis sont dus à plusieurs facteurs tels que : (1) la méconnaissance, l'incompréhension et la faible vulgarisation des ambitions de la Côte d'Ivoire sur le climat, (2) l'insuffisance de prise en compte des questions de genre en matière de changement climatique, (3) la faible prise en compte des changements climatiques dans la planification nationale, sectorielle et régionale, et (4) la faible implication du secteur privé.

Pour faire face aux contraintes à la mise en œuvre efficace des NDC, le pays bénéficie de l'appui du NDC Support Programme (NDC-SP) du PNUD à travers le projet **NDC Support Programme en Côte d'Ivoire** qui vise à relever les différents défis et obstacles auxquels le pays est confronté, en créant un environnement propice à l'exécution des NDC et à la préparation des futures NDC plus ambitieuses comme l'exige l'Accord de Paris sur le climat. Au terme du projet **NDC Support Programme en Côte d'Ivoire**, le pays aura : (i) intégré les changements climatiques dans la planification nationale et sectorielle pour une mise en œuvre optimale des NDC ; (ii) renforcé les capacités techniques des ministères sectoriels et des collectivités territoriales sur la mise en œuvre des NDC ; (iii) évalué l'état de mise en œuvre des NDC afin de rehausser l'ambition des NDC de la Côte d'Ivoire ; (iv) outillé et

renforcé l'implication du secteur privé dans la mise en œuvre des NDC ; (v) communiqué autour des activités des NDC pour une meilleure sensibilisation et appropriation du public.

Dans la mise en œuvre de ce projet, il est prévu l'élaboration d'une Stratégie de Communication sur les NDC dont le but est de permettre aux populations rurales et urbaines (hommes et femmes) d'exprimer leurs opinions, de partager leurs connaissances et de s'engager activement dans leur propre développement.

CHAMPS DES TRAVAUX

Sous la responsabilité du Représentant Résident du PNUD et la supervision du Conseiller au Programme Développement Durable Inclusif et du Directeur national du projet, et en étroite collaboration avec le Coordonnateur national et le Programme National de lutte contre les Changements Climatiques (PNCC/MINEDD), le/la consultant(e) national(e) devra :

- a) Faire une revue de la littérature sur le sujet et sur les outils de communication sectoriels ;
- b) Faire une revue des stratégies de communication sur le changement climatique au niveau global, et au besoin, capitaliser sur les expériences d'autres pays en matière d'élaboration et la mise en œuvre de ces stratégies ;
- c) Documenter les expériences positives sur le développement de stratégies de communication qui ont débouché sur une mise en œuvre efficace en Côte d'Ivoire, notamment les facteurs de succès et les mécanismes de financement de ces stratégies ;
- d) Définir une stratégie d'appropriation de la Stratégie de communication par tous les acteurs clés ;
- e) Réaliser des consultations avec les parties prenantes concernées pour combler les lacunes en termes d'informations ;
- f) Faire le diagnostic de l'intégration des changements climatiques dans les stratégies de communication sectorielles en vue d'établir une synergie et/ou complémentarité avec la stratégie nationale de communication sur les changements climatiques ;
- g) Définir des axes stratégiques pour atteindre les résultats attendus de la stratégie ;
- h) Définir des actions et des moyens de mise en œuvre de la stratégie ;
- i) Proposer un mécanisme de suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan d'actions ;
- j) Animer un atelier de validation de la stratégie nationale de communication et de son plan d'actions ;
- k) Animer un atelier de renforcement des capacités des acteurs clés du secteur des médias sur la stratégie nationale et son plan d'actions.

RÉSULTATS ATTENDUS

Le récapitulatif ci-dessous indique les résultats attendus nécessaires au paiement des honoraires du consultant :

- a) La revue documentaire est faite ;
- b) Une revue des stratégies de communication sur les changements climatiques au niveau global est faite ;
- c) Les expériences positives sont documentées ;

- d) Le diagnostic de l'intégration des changements climatiques dans les stratégies de communication sectorielles est réalisé ;
- e) Les consultations avec les parties prenantes clés sont effectives ;
- f) Les axes stratégiques pour atteindre les résultats attendus de la stratégie sont définis ;
- g) Les actions et les moyens de mise en œuvre de la stratégie sont définis ;
- h) Un mécanisme de suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan d'actions est proposé ;
- i) Le document de stratégie nationale de communication sur les NDC de Cote d'Ivoire et son plan d'actions est produit et validé ;
- j) Un atelier de validation la stratégie nationale et de son plan d'actions est animé ;
- k) Les capacités des acteurs clés sont renforcées.

METHODOLOGIE D'INTERVENTION

- a) Le/la consultant(e) national(e) établira un chronogramme de travail qui sera validé ;
- b) Le/la consultant(e) national(e) proposera une liste de documents à consulter pour la revue documentaire, qui pourra être complétée, au besoin, par le Chef de l'Unité IT & Communication du PNCC ;
- c) Le/la consultant(e) national(e) établira une liste de personnes clés à rencontrer en collaboration avec la coordination du projet et le Chef de l'Unité IT & Communication du PNCC ;
- d) Le/la consultant(e) national(e) aura la responsabilité de mener toutes les consultations au niveau du pays ;
- e) Le/la consultant(e) national(e) proposera un programme pour l'atelier de validation et celui de renforcement des capacités, et en assurera l'animation ;
- f) Le/la consultant(e) national(e) rencontrera périodiquement l'Unité de Gestion du Projet pendant la durée des travaux.

PAIEMENTS AU CONSULTANT

LIVRABLES	MONTANTS
Plan de travail validé	20%
Rapport provisoire	30%
Rapport final après validation	20%
Rapport d'atelier de renforcement de capacité	30%

ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL

Le/la consultant(e) national(e) travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du PNCC et le Coordonnateur du projet.

DURÉE DE LA MISSION

La durée de la mission sera de 45 (quarante-cinq) jours ouvrables y compris la période de rédaction du rapport. Le travail sera effectué durant la période de Juillet à Septembre 2019.

LIEU D'AFFECTATION

Le/la consultant(e) national(e) sera basé(e) à Abidjan, en Côte d'Ivoire et pourrait effectuer des missions à l'intérieur du pays en cas de besoins.

QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES

Le/la consultant(e) national(e) devra :

- a) Avoir un diplôme de niveau minimum BAC+5 en Communication ou tout autre domaine connexe ;
- b) Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans les questions de communication stratégique et institutionnelle ;
- c) Avoir une bonne connaissance des NDC et de la lutte contre les changements climatiques en Côte d'Ivoire ;
- d) Avoir une connaissance actualisée sur les questions liées aux négociations sur le climat et à l'Accord de Paris, ainsi qu'aux mécanismes connexes à la CCNUCC ;
- e) Avoir la capacité d'analyser des données et des informations de diverses sources pour des recommandations pertinentes ;
- f) Avoir une bonne capacité rédactionnelle et de communication ;
- g) Avoir une expérience en consultation des parties prenantes nationales.

➤ LANGUES

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée. Une bonne connaissance de l'anglais serait un avantage.

PROPOSITION D'OFFRE FINANCIÈRE ET DÉLAI DE PAIEMENT

L'offre financière du/de la consultant(e) doit être forfaitaire. Le forfait doit inclure les honoraires, et les frais de mission, etc.

PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Les documents ci-dessous doivent être contenus dans l'offre technique du soumissionnaire :

- a) Le Curriculum Vitae (CV) or P11, indiquant toutes les expériences antérieures et les contacts (email and numéro de téléphone) de 3 références.
- b) Une brève description de la méthodologie de travail et l'approche pour exécuter le travail selon les TDR
- c) La proposition financière indiquant le montant forfaitaire proposé par le soumissionnaire pour la conduite de la mission.

LES CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	50					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes de niveau minimum BAC+5 en Communication ou tout autre domaine connexe	10					
1.2	Expertise avérée dans les questions liées à la communication stratégique et institutionnelle	20					
1.3	Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans les questions de communication stratégique et institutionnelle	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
Total		50					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
	Total	10					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
2.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
2.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15					
2.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
2.4	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
	Total	40					

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.

DETAIL DES COUTS

Détail des couts par élément :

Elements	Coût Unitaire	Quantité	Cout total pour durée du Contrat
I. Coûts du Personnel			
Honoraires			
Assurance vie			
Assurance maladie			
Communications			
Transport			
Autres (Mentionner svp)			
II. Frais de voyage afin de rejoindre le lieu de la Consultance			
Billet d'avion de la destination d'origine à la destination de la Consultance	N/A	N/A	N/A
Frais de subsistance (selon le taux en vigueur et applicable au Système des Nations Unies)	N/A	N/A	N/A
Assurance voyage	N/A	N/A	N/A
Frais de voyage	N/A	N/A	N/A
Autres (mentionner svp)	N/A	N/A	N/A
III. Voyages dans le cadre de la Consultance			
Frais de transport	N/A	N/A	N/A
Frais de subsistance	N/A	N/A	N/A
Assurance voyage	N/A	N/A	N/A
Frais de voyage	N/A	N/A	N/A
Autres (mentionner svp)	N/A	N/A	N/A

N/A : Non Applicable